Marseille : Mohamed G. condamné à 20 ans de prison pour le viol d'une étudiante en médecine sous la menace d'un couteau

21/10/2023 à 18h54



La cour d'assises du Var, réunie en formation d'appel, a condamné Mohamed Guittouni à 20 ans de réclusion. Le 7 mars 2020, à Marseille, il avait violé une étudiante en médecine. (…)

Il était accusé du viol de Géraldine *(le prénom a été modifié)*, une étudiante en médecine alors âgée de 24 ans, commis sous la menace d'un couteau dans la nuit du 6 au 7 mars 2020.

"Couteau qui n'a jamais été retrouvé, souligne Me Philippe Létienne en défense. *Mais cela n'a pas semblé déranger l'accusation…"* Ni les jurés, qui ont mis un tout petit plus d'une heure, très tard vendredi soir, pour rendre leur verdict.

La victime, sur laquelle ont été retrouvées des traces ADN de Mohamed Guittouni, a toujours reconnu n'avoir que des *"flashs"* de cette soirée, du fait de son état d'ébriété

avancé. Dans ceux-ci, elle distinguait l'accusé la menacer d'un couteau et l'obliger à un rapport sexuel.

Quelques heures plus tard, l'examen du médecin légiste concluait que les blessures constatées, et notamment les nombreuses ecchymoses sur les cuisses et aux bras, étaient compatibles avec les faits allégués. (…)

L'avocat marseillais, en accord avec son client, a d'ores et déjà prévu de se pourvoir en cassation. (…)

(…) Très combatif à l'ouverture des débats – *"au point d'être expulsé deux ou trois fois"* par la présidente Emmanuelle de Rosa – Mohamed Guittouni *"était amorphe, la bave aux lèvres"* vendredi au moment du verdict. (…)

En attendant, Mohamed Guittouni reste bien coupable du viol de Géraldine. Les jurés en ont décidé ainsi. Par deux fois. (…)

Nice Matin